



VILLE DE L'ISLE-ADAM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira

le jeudi 2 juillet 2026 à 19 heures

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

La séance sera ouverte au public.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mai 2026.

1. Décisions du Maire.
2. Décision modificative n°1 – Ville.
3. Subvention complémentaire au budget annexe de la Plage 2026.
4. Décision modificative n°1 – Plage.
5. Convention de subventionnement d'actions initiées par l'Office de Tourisme de L'Isle-Adam, la Vallée de l'Oise et les Trois Forêts sur le territoire de la Commune de L'Isle Adam.
6. Subvention exceptionnelle au Comité des fêtes.
7. Bilan de la concertation de la modification n°3 du PLU.
8. Lancement de la nouvelle procédure de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du port fluvial et de la halte nautique de la ville.
9. Convention d'occupation temporaire pour l'utilisation des locaux du collège Pierre et Marie Curie par les élèves des CM2 des écoles élémentaires de L'Isle-Adam.
10. Approbation du règlement intérieur du Conseil des sages.
11. Mise en place du nouveau Conseil des sages et nomination de ses membres.
12. Adhésion au dispositif « Pass Patrimoine » de la Fondation du patrimoine et autorisation de signature de la convention d'adhésion.
13. Convention de remboursement des travaux de réfection de chaussée avec le SIAEP – Allée des marronniers.
14. Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le SIAEP – Travaux chaussée Saint-Martin.

15. Bilan annuel 2025 de la CCVO3F.

16. Concession du marché – Rapport d'activité de la société SOMAREP 2025.

Fait à L'Isle-Adam, le 26 juin 2026



Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI